

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 19 décembre 2011

CP 11/12-26

L'an deux mil onze, le 19 décembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac. ;

Excusé ayant donné procuration de vote : M. Empociello.

**ALIMENTATION EN EAU POTABLE
PROGRAMME 2011**

Le Conseil Général soutient depuis de nombreuses années les travaux d'équipement des collectivités, notamment ceux liés à l'alimentation en eau potable.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention du Département identiques, à savoir :

- 40 % (20 % subvention principale, 20 % subvention complémentaire) pour la distribution,
- 60 % (40 % subvention principale, 20 % subvention complémentaire) pour la qualité.

A ces subventions départementales, viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, à partir de ses lignes d'interventions traditionnelles et avec le programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.).

Afin de conserver des modalités d'interventions aussi justes et rationnelles que possible, pour l'ensemble des dossiers, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du Budget Primitif 1999, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris participation de l'Agence de l'eau de :

- 60 % pour le traitement,
- 40 % pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection, ...) pouvant faire l'objet de déplafonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la Commission Permanente pour réaliser ces réajustements.

Vous trouverez ci-après :

I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2011

II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU

III - LES MONTANTS DEFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSES

IV - LE RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GENERAL

I - OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2011

1 - Opérations retenues sur des crédits départementaux pour des subventions en capital

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
Commune de Cazes-Mondenard	Réseau - Extension quartier Travers de Cazes	19 000	3 800 (20 %)	3 800 (20 %)	7 600 (40 %)	26/08/11
Commune de Parisot	Réseau - Renouvellement de la canalisation principale passant sous le collège	47 015	9 403 (20 %)	9 403 (20 %)	18 806 (40 %)	26/08/11
Commune de Saint-Nicolas de la Grave	Réseau - Renouvellement rue cherche Midi	149 500	29 900 (20 %)	29 900 (20 %)	59 800 (40 %)	26/08/11

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau - Extension à Bioule chemin des Tourels lieu dit les Cabosses	80 000	16 000 (20 %)	16 000 (20 %)	32 000 (40 %)	26/08/11
S.E. de la Région d'Auvillar	Réseau - Renouvellement à Auvillar dans le bourg et à Manas et à Saint-Michel (vers château d'eau)	75 000	15 000 (20 %)	15 000 (20 %)	30 000 (40 %)	26/08/11
S.E de Bourg de Visa	Réseau - Renouvellement, renforcement et pose d'un accélérateur à Touffailles (Cazal, Hameau de Saint-Gervais) et Bourg de Visa (Capelle)	184 624	36 924 (20 %)	36 924 (20 %)	73 848 (40 %)	26/08/11
S.E. de la Région de Castelsarrasin	Réseau - Extension et maillage sur Les Barthes et Labastide du Temple pour la ZA de Fontaynes	82 454	16 491 (20 %)	16 491 (20 %)	32 982 (40 %)	26/08/11
S.E. de Cazes-Mondenard	Réseau à Cazes Mondenard - Renouvellement au lieu dit Gipau	16 321	3 264 (20 %)	3 264 (20 %)	6 528 (40 %)	26/08/11
	Réseau - 2ème tranche d'interconnexion avec le SE du Quercy Blanc du réservoir de Saint-Aureil jusqu'au château d'eau de Sauveterre	17 850	3 570 (20 %)	3 570 (20 %)	7 140 (40 %)	
S.E. de Dunes Donzac	Réseau à Dunes - Renforcement rue Léon Le Martin avec reprise des compteurs	10 739	2 148 (20 %)	2 148 (20 %)	4 296 (40 %)	26/08/11
	Réseau à Dunes - Renouvellement rue Pierre Dupuy	9 985	1 997 (20 %)	1 997 (20 %)	3 994 (40 %)	26/08/11
S.E. de Garganvillar	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement de Saint Aignan à Castelmayran	200 000	20 000 (10 %)	20 000 (10 %)	40 000 (20 %)	26/08/11
S.E. de Lavit-de-Lomagne	Réseau - Mise en place d'une chloration au réservoir de Lavit-de-Lomagne et au surpresseur de Marmailles	22 000	4 400 (20 %)	4 400 (20 %)	8 800 (40 %)	
S.E. de Mas Grenier	Réseau - 2ème tranche d'extension et de renouvellement à Saint-Sardos, antenne Feugasse	150 000	30 000 (20 %)	30 000 (20 %)	60 000 (40 %)	26/08/11
S.E. de Monclar- Saint-Nauphary	Réseau - Renforcement et extensions à Monclar de Quercy (stade, Nauzes) et à Saint-Nauphary (Chemin de Nadals)	80 620	16 124 (20 %)	16 124 (20 %)	32 248 (40 %)	26/08/11
S.I.C.A.E.P. de Montbeton Lacourt Saint Pierre – Montauban	Réseau - Remplacement de la conduite de distribution à Lacourt Saint-Pierre sur la RD 111 au pont canal	73 410	14 682 (20 %)	14 682 (20 %)	29 364 (40 %)	26/08/11

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
S.E. de Saint Amans de Pellagal - Montbarla	Réseau - Renouvellement à Saint-Amans de Pellagal au lieu dit Baoudou Bas	17 962	3 592 (20 %)	3 592 (20 %)	7 184 (40 %)	26/08/11
S.I.A.E.P des Cantons de Valence - Moissac - Puymirol	Réseau à Montesquieu - Renforcement secteur La Molère	107 314	21 462 (20 %)	21 462 (20 %)	42 924 (40 %)	26/08/11
	Réseau à Castelsagrat - Renforcement rue de Plombis	6 000	1 200 (20 %)	1 200 (20 %)	2 400 (40 %)	26/08/11
	Réseau à Golfech - Réfection au pont du Bow String	70 000	14 000 (20 %)	14 000 (20 %)	28 000 (40 %)	26/08/11
	Réseau à Lamagistère - Renforcement rue Hoche	55 000	11 000 (20 %)	11 000 (20 %)	22 000 (40 %)	26/08/11
TOTAL SUBVENTIONS EN CAPITAL 2011		1 474 794	274 957	274 957	549 914	

2 - Opérations retenues sur des crédits départementaux pour des subventions en annuités

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
Commune de Moissac	Station - Construction d'une usine d'eau potable	2 058 000	370 000 (17,97 %)	
	Réseau - Renforcement en secteur rural du réservoir de Pignols à Saint Julien	460 000	184 000 (40 %)	26/08/11
S.E. de la Région de Grisolles	Réseaux			26/08/11
	- à Pompignan - Renouvellement et renforcement secteurs Terre Forte et Borde Grande	290 000	116 000	
	- à Grisolles - Renforcement et renouvellement rue de la gare, rue Lacoste, rue Caval	410 000	164 000	
	- à Grisolles - Renouvellement et renforcement rues de Larroque, du collège, avenue de Guyenne,	370 000	148 000	
	- à Montbartier - Renforcement à Montbartier secteur Bariès et Falbas	325 000	130 000	
	TOTAL :	1 395 000	558 000 (40%)	
SIEA de Montpezat Puylaroque	Réseaux			26/08/11
	- à Auty - extension lotissement communal	28 200	11 280	
	- à Montalzat - TR2 renforcement refoulement	108 700	43 480	
	- à Montpezat - TR2 renforcement Pech Farinou	81 000	32 400	

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
SIEA de Montpezat Puylaroque (suite)	- à Monteils - extension Lugan Haut	52 000	20 800	
	- à Puylaroque - renforcement Près du Barry	112 500	45 000	
	- à Saint Cirq - renforcement refoulement	42 900	17 160	
	- à Septfonds - TR3 renforcement vers Cayriech	543 100	217 240	
	Total:	968 400	387 360 (40%)	
S.M.P. Quercy Pays de Serres	Réseau - Interconnexion avec le S.E. du Quercy Blanc	991 420	396 568 (40%)	
S.E. de la Région de Saint-Antonin de Noble Val	- Station - à Cazals - Construction d'une nouvelle usine de traitement pour l'eau issue de Thourières	1 235 000	741 000 60 %	
	- Réseau - à Cazals - Canalisation de transfert du réservoir de Carême jusqu'à la future usine AEP	184 000	73 600 40 %	
	- Réseau Interconnexion de Cazals à Montpalach	930 000	372 000 40 %	
	TOTAL :	2 349 000	1 186 600	
	Alimentation en Eau Potable Subventions en annuités - Total 2011	8 221 820	3 082 528	

II - INTERVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE SUR LES DOSSIERS RETENUS EN PROGRAMMATION 2011

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Crédits traditionnels + Crédits SUR
Commune de Moissac	Station - Construction d'une usine d'eau potable	---	---
S.E. de Cazes- Mondenard	Réseau - 2ème tranche d'interconnexion avec le SE du Quercy Blanc du réservoir de Saint-Aureil jusqu'au château d'eau de Sauveterre	---	---
S.E. de Lavit-de-Lomagne	Réseau - Mise en place d'une chloration au réservoir de Lavit-de-Lomagne et au surpresseur de Marmailles	---	---
TOTAL		---	---

III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département €
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT	
Commune de Moissac	Station - Construction d'une usine d'eau potable	2 058 000	370 000 (17,98 %)
S.E. de Cazes- Mondenard	Réseau - 2ème tranche d'interconnexion avec le SE du Quercy Blanc du réservoir de Saint-Aureil jusqu'au château d'eau de Sauveterre	17 850	7 140 (40 %)
S.E. de Lavit-de-Lomagne	Réseau - Mise en place d'une chloration au réservoir de Lavit-de-Lomagne et au surpresseur de Marmailles	22 000	8 800 (40 %)
TOTAL		2 097 850	385 940

IV - RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

PROGRAMMATION 2011		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041440 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041441 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041482 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Commune de Moissac	Station - Construction d'une usine d'eau potable	---	---	370 000 (17,98%)
S.E. de Cazes- Mondenard	Réseau - 2ème tranche d'interconnexion avec le SE du Quercy Blanc du réservoir de Saint-Aureil jusqu'au château d'eau de Sauveterre	3 570 (20 %)	3 570 (20 %)	---
S.E. de Lavit-de-Lomagne	Réseau - Mise en place d'une chloration au réservoir de Lavit-de-Lomagne et au surpresseur de Marmailles	4 400 (20 %)	4 400 (20 %)	---
TOTAL		7 970	7 970	370 000

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition ci-dessous qui consiste au maintien des subventions principales (article 2041440, sous-fonction 61), complémentaires (article 2041441, sous-fonction 61) et en annuités (article 2041482, sous-fonction 61), suite au positionnement de l'agence de bassin.

Je vous précise que les subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget au budget départemental de l'exercice en cours.

Article 2041440 - sous-fonction 61 :

- Autorisation de programme 2011 :	248 519 €
- Déjà engagé, avant ce jour :	240 549 €
- Engagé suite à la Commission Permanente de ce jour :	7 970 €
- Disponible :	0 €

Article 2041441 - sous-fonction 61 :

- Autorisation de programme 2011 :	244 001 €
- Déjà engagé, avant ce jour :	236 031 €
- Engagé suite à la Commission Permanente de ce jour :	7 970 €
- Disponible :	0 €

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve comme suit, le maintien des subventions principales (article 2041440, sous-fonction 61), complémentaires (article 2041441, sous-fonction 61) et en annuités (article 2041482, sous fonction 61) suite au positionnement de l'agence de bassin :

PROGRAMMATION 2011		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041440 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041441 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041482 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Commune de Moissac	Station - Construction d'une usine d'eau potable	---	---	370 000 (17,98%)
S.E. de Cazes-Mondenard	Réseau - 2ème tranche d'interconnexion avec le SE du Quercy Blanc du réservoir de Saint-Aureil jusqu'au château d'eau de Sauveterre	3 570 (20 %)	3 570 (20 %)	---
S.E. de Lavit-de-Lomagne	Réseau - Mise en place d'une chloration au réservoir de Lavit-de-Lomagne et au surpresseur de Marmailles	4 400 (20 %)	4 400 (20 %)	---
TOTAL		7 970	7 970	370 000

- Précise que les subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au articles 2041440 et 2041441, sous-fonction 61 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,